



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 15 novembre 2019

5^{ème} Commission

N° CP-2019-10-5-5

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA - Action Territorialisée

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019 SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS HUITIEME PROGRAMMATION 2019

Résumé : Il est proposé d'approuver la huitième programmation pour l'année 2019 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014 2019.

Trois projets structurants sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 59 700 € réparties de la façon suivante :

- CTV Thur et Doller : 7 500 € pour 1 projet ;
- CTV Trois Pays : 52 200 € pour 2 projets.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de ses réunions des 29 septembre 2014 et 4 septembre 2017.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (délibération n° CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (délibération n° CG-2015-2-5-1).

Le montant de l'aide à allouer pour cette huitième programmation de trois projets structurants au titre de l'exercice 2019 s'élève ainsi à 59 700 € selon les caractéristiques suivantes.

Chaque aide départementale en investissement fera l'objet d'un versement initial de 50 % de son montant étant précisé que le solde sera versé à l'achèvement des travaux, sur présentation des justificatifs nécessaires.

Les caractéristiques des subventions qu'il est proposé d'allouer dans le cadre du présent rapport sont détaillées ci-dessous :

1. Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller

Projet :	21-2 Création de circuits VTT d'enduro et produits touristiques liés
Maître d'ouvrage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN
Localisation :	HUSSEREN-WESSERLING, MITZACH, MALMERSPACH, MOOSCH, URBES, MOLLAU, STORCKENSOHN
Numéro d'opération :	CTV00724
Montant du projet actualisé:	25 000 € HT
Montant subventionnable réajusté :	25 000 € HT
Taux :	30 %
Subvention réajustée :	7 500 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 204-32-204142-35621-006 AP2013

2. Contrat de Territoire de Vie Trois Pays

Projet :	32-3 Liaison cyclable entre MICHELBACH-LE-BAS ET BLOTZHEIM (partie BLOTZHEIM)
Maître d'ouvrage :	SAINT-LOUIS-AGGLOMERATION
Localisation :	BLOTZHEIM
Numéro d'opération :	CTV02080
Montant du projet :	100 000 € HT
Montant subventionnable :	100 000 € HT
Taux :	15 %
Subvention :	15 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K216, imputation 204-628-204142-35821-006 AP2015

Projet :	32-4 Liaison cyclable entre MICHELBACH-LE-BAS et BLOTZHEIM (partie MICHELBACH-LE-BAS)
Maître d'ouvrage :	SAINT-LOUIS-AGGLOMERATION
Localisation :	MICHELBACH-LE-BAS
Numéro d'opération :	CTV02081
Montant du projet :	120 000 € HT
Montant subventionnable :	120 000 € HT
Taux :	31 %
Subvention :	37 200 €
Imputation budgétaire :	Programme K216, imputation 204-628-204142-35821-006 AP2015

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette huitième programmation 2019 de 3 projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total de 59 700 €, telles que détaillée dans le présent rapport. Chaque aide départementale fera l'objet d'un versement initial de 50 % de son montant étant précisé que le solde sera versé à l'achèvement des travaux, sur présentation des justificatifs nécessaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT